

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Vingt-Sept du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Félicienne GANTOIS – Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Marie-Antoinette LOLLIA (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON (excusé) – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – M. Jocelyn MARTIAL (excusé) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – M. Cédric CORNET.

Madame Marie-Flore DESIREE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**INSTALLATION, LOCATION,
ENTRETIEN ET MAINTENANCE
DE SANITAIRES PUBLICS A
ENTRETIEN AUTOMATIQUE**

CM-2016-7S-DAJ-71

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le marché d'installation, de location et de maintenance de sanitaires publics à entretien automatique notifié à l'entreprise SERCO ;

Vu le projet de marché relatif à l'installation, la location et la maintenance de sanitaires publics à entretien automatique ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'autoriser monsieur le Maire à lancer et à signer le marché d'installation, de location, d'entretien et de maintenance de sanitaires publics à entretien automatique pour une durée de quinze ans et un montant annuel de 126 000,00 euros soit 1 890 000,00 euros pour quinze ans.

Il s'agit d'un marché à tranches :

- **Tranche ferme :** Remplacement de quatre sanitaires automatiques (Anse Tabarin, Cimetière/entrée du calvaire, Boulodrome, Place Moinet) ;
- **Tranche optionnelle :** Installation de deux nouveaux sanitaires automatiques Personne à Mobilité Réduite (PMR) ; les emplacements seront précisés ultérieurement.

Article 2 : De reconduire pour des raisons d'hygiène et de salubrité publique le marché de l'entreprise SERCO durant la période de déroulement de la procédure pour un montant de 10 500,00 euros par mois.

Article 3 : D'imputer la dépense au budget de la ville.

Article 4 : Le Maire, la trésorière municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

28 OCT. 2016

Et publication ou notification
le

28 OCT. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 27 octobre 2016

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

INSTALLATION, LOCATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE SANITAIRES PUBLICS A ENTRETIEN AUTOMATIQUE

Date de transmission de l'acte : 28/10/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 28/10/2016

Numéro de l'acte : CM20167SDAJ71 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20161027-CM20167SDAJ71-DE

Date de décision : 27/10/2016

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.7. Actes spéciaux et divers
1.7.2. Autorisation donnée à l'exécutif de lancer la procédure